

Crédits: 30

Présentation

En bref

Le certificat à l'éducation au préscolaire et à l'enseignement primaire, d'une durée d'un an, est conçu pour donner une formation de base à des personnes étudiantes voulant s'initier à l'éducation au préscolaire et à l'enseignement primaire. Ce programme peut servir de formation générale comme d'un tremplin à une admission subséquente au BÉPEP. Il importe de noter qu'il ne mène pas à un brevet d'enseignement et que les personnes étudiantes désireuses de poursuivre leur formation au programme BÉPEP devront faire une demande d'admission et s'assurer de respecter les conditions d'admission exigées. À titre d'exemple, une fois le certificat terminé, les deux cours suivants devront être suivis au cours du trimestre d'été afin de remplir les conditions d'admission au BÉPEP :

- PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant;
- PPG1008 Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant.

À l'instar du baccalauréat, le certificat a été mis en œuvre dans un esprit d'alternance intégrative entre théorie et pratique. Ce programme a pour visées de faciliter l'apprentissage des savoirs et le développement des compétences professionnelles grâce à un dispositif réflexif et pédagogique.

Objectifs du programme

Objectif général

Acquisition d'une formation de base en éducation préscolaire et en enseignement primaire destinée à des personnes voulant s'initier à ce domaine.

Objectifs spécifiques

Le certificat vise le développement des connaissances en matière de fondements de l'enseignement (français, mathématiques, sciences humaines) et de l'éducation préscolaire; de l'approche curriculaire; de processus d'apprentissage et développemental de l'enfant, et de l'identité professionnelle. La personne étudiante aura également à apprendre et à développer une attitude critique face à l'acte d'enseigner.

Atouts UQTR

Particularités

Le certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire est offert sur 3 campus : à Trois-Rivières (4088), à Drummondville (4880) et à l'Assomption, dans la région de Lanaudière (4881).

Pour les personnes étudiantes intéressées par le baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, il est possible de le faire à Trois-Rivières (7990), à Drummondville (2529) ou dans la région de Lanaudière (6569)

Le nombre de places à Drummondville et dans Lanaudière est limité en fonction des espaces et ressources disponibles.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Admissions l'automne seulement.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent, et détenir une cote de rendement d'au moins 20.

Base universitaire

Avoir réussi au moins 12 crédits universitaires et détenir une moyenne minimale de 2,0.

Base expérience

- Expériences pertinentes de travail d'au moins deux ans, attestations requises;
- Des cours d'appoint ainsi que le cours RSE1001 Réussir ses études : reconnaître et consolider ses compétences pourraient être imposés par le responsable du programme.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (27 crédits)

DID1117	Communication orale et didactique de l'oral (PDG1030)
DID1148	Didactique de la grammaire au primaire
EEL1016	Gestion du groupe-classe au préscolaire et au primaire
PDG1030	Laboratoire d'initiation à l'intervention éducative
PDG1054	Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise
PDG1075	Fondements à l'enseignement du français langue d'enseignement
PDG1076	Fondements à l'enseignement des mathématiques
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PRS1012	Fondements de l'éducation préscolaire

Cours optionnels (3 crédits)

Pour les personnes étudiantes visant une admission au Baccalauréat d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire

(BEPEP), suivre les deux cours suivants :

PED1047	Stage 1 : Attitudes professionnelles et immersion dans le milieu scolaire (2 crédits) (PDG1030)
TLE1044	Mise à jour de ses habiletés technologiques (1 crédit)

Pour les personnes étudiantes ne visant pas l'admission au BEPEP, choisir un cours parmi les suivants :

EAR1002	Didactique de l'art dramatique au primaire
EAR1027	Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire
PED1045	Les fonctions exécutives et développement global chez les enfants de 4 et 5 ans
PPG1025	Les neurosciences et l'intervention éducative en services de garde
PRS1013	Jouer et apprendre avec les mots
PRS1015	Jouer et apprendre avec les sciences
TCA1001	Fondements des troubles du comportement alimentaire

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Pour les personnes étudiantes qui font une demande d'admission au BEPEP après avoir complété ou en voie de compléter leur certificat, il est impératif :

- de suivre la grille de cheminement (inscription à l'automne) correspondant à la première année afin d'éviter les bris de cheminement et les retards dans la formation;
- d'avoir maintenu une moyenne supérieure ou égale à 2,3 dans l'ensemble des cours;
- de réaliser et réussir les deux cours mentionnés ci-dessous durant la session d'été suivant l'obtention du certificat :
 - o PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant
 - o PPG1008 Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant

- d'avoir fait le TEDFRA-ENSEIGNEMENT dans les 30 premiers jours de la première session.